|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISEMinistère des Eaux et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE Téléphone : (+241) 04 23 38 65E-mail : luc@conservation-justice.orgWeb : www.conservation-justice.org |  | Eco-Activists for Governance and Law Enforcement |

**Projet AALF**

Appui à l’Application de la Loi sur la Faune

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | **PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF)** |  |
| REPUBLIQUE GABONAISEMinistère Des Eaux Et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE GABONTéléphone : (+241) 04 23 38 65E-mail : luc@conservation-justice.orgWeb : www.conservation-justice.org |

**RAPPORT D’ACTIVITÉS**

**Décembre 2018**

**SOMMAIRE**

[1 Points principaux 2](#_Toc511008927)

[2 Investigations 2](#_Toc511008928)

[3 Opérations 2](#_Toc511008929)

[4 Département juridique 3](#_Toc511008930)

[5 Communication 4](#_Toc511008931)

[6 Relations extérieures 4](#_Toc511008932)

[7 Conclusion 5](#_Toc511008933)

**Rapport Mensuel Décembre 2018**

Conservation Justice

# Points principaux

Les résultats obtenus par les projets AALF en décembre 2018 sont les suivants :

* **11 Décembre 2018 à Mitzic**, arrestation de Ndong Nzighé Arthur en possession de 4pointes d’ivoire de 1,994kg
* **13 Décembre 2018 à Oyem**, arrestation de Mévi Mévi Christophe, Dramane Sawadogo, Idrissa Bansé en possession de 2 peaux de panthère et une pointe d'ivoire de 0,97kg
* **11 Décembre 2018 à Libreville**, condamnation de Diango Kanté à 6 mois fermes, 200.000 FCFA d’amende contre Diango Kanté et, 5.000.000 FCFA à titre de dommages et intérêts.

# Investigations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 12 |
| Investigations ayant menées à une opération | 2 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 36 |

Le mois de Novembre 2018 a produit quelques résultats en termes d’informations recueillies pendant les missions et d’opérations. Plusieurs missions ont été effectuées par 5 investigateurs à travers différentes provinces de la Ngounié, l’Ogooué-Ivindo et le Woleu-Ntem.

Au total 12 missions d’investigations ont été organisées à travers ces différentes provinces avec 36 trafiquants et braconniers majeurs identifiés.

Au courant du mois de décembre un investigateur du projet AALF a effectué une mission de trois semaines au Burkina. Cette mission a permis de lancer la première opération dans ce pays, avec deux personnes interpellées en possession de 5 trophées de grands félins.

# Opérations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 2 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 4 |

Le projet a réalisé deux opérations et contribué à arrêter quatre trafiquants au cours de ce mois :

* **11 décembre 2018 à Mitzic, arrestation de Ndong Nzighé Arthur en possession de 4 pointes d’ivoire de 1,994kg**

L’information issue des enquêtes relatives à une transaction d’ivoire dans un hôtel de la place au quartier dit « Aéroport » à Mitzic a conduit les agents des Eaux et Forêts, de la Police Judiciaire, accompagnés de l’ONG Conservation Justice, sur les lieux indiqués afin de mettre la main sur la personne soupçonnée. Le sieur Ndong Nzighé Arthur, de nationalité gabonaise, sera pris en flagrant délit au moment où il s’apprêtait à réaliser la transaction dans la chambre du Motel. Il avait en sa possession 4 pointes d’ivoire de 1,994kg. Il avait exposé l’ivoire au sol en attendant le potentiel client. Il sera conduit dans les locaux de la Police Judiciaire pour être entendu. Il avait abattu deux éléphants pour ses ivoires.

* **13 Décembre 2018 à Oyem, arrestation de Mévi Mévi Christophe, Dramane Sawadogo, Idrissa Bansé en possession de 2 peaux de panthère et une pointe d'ivoire de 0,97kg**

L’information révélant une transaction illicite des peaux de panthère et de pointes d’ivoire dans un motel de la place au quartier Akouakam a conduit les agents des Eaux et Forêts et ceux de la Police Judiciaire, accompagnés de l’ONG Conservation Justice sur les lieux indiqués afin de mettre la main sur les personnes soupçonnées. Les sieurs Mévi Mévi Christophe, Gabonais, Dramane Sawadogo et Idrissa Bansé, Burkinabés, seront pris en flagrant délit au moment où ils s’apprêtaient à réaliser la transaction dans une chambre du motel. Ils avaient en leur possession 2 peaux de panthère, une pointe d'ivoire de 0,97kg et une arme calibre 12. Ils seront conduits dans les locaux de la Police Judiciaire pour être entendus.

# Département juridique

Les juristes du projet ont suivi les initiés. Les autres cas pendants devant les juridictions ont également continué de faire l’objet d’un suivi.

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 10 |
| Nombre de condamnations | 1 |
| Affaires enregistrées | 2 |
| Nombre de prévenus | 16 |

Le département a enregistré une condamnation dans une affaire à Libreville.

* **11 Décembre 2018 à Libreville, condamnation de Diango Kanté**

Diango Kanté a été condamné à 6 mois fermes, 200.000 FCFA d’amende contre et 5.000.000 FCFA au titre des dommages et intérêts. Il avait été arrêté le 02 novembre 2018 à Libreville en possession de deux pontes d'ivoire de 5kg.

**4.2. Visites de prison**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 8 |
| Nombre de détenus rencontrés | 16 |

Des visites de prison ont été organisées à Libreville, Lambaréné, Makokou, Mouila et Oyem. En tout 8 visites ont été effectuées qui ont permis de vérifier la détention effective de 16 trafiquants.

# Communication

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 0 |
| Télévision | 0 |
| Internet | 7 |
| Presse écrite | 0 |
| Radio | 0 |

Le projet a produit 7 pièces, toutes publiés sur internet.

Les articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook: <https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

# Relations extérieures

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 76 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 63 |
| Collaboration sur affaire  | 13 |

Le projet AALF a tenu plusieurs rencontres avec les autorités gabonaises.

* **Estuaire :** le procureur de la République, le directeur provincial des Eaux et Forêts, le directeur de la lutte contre le braconnage, le secrétaire général des Eaux et Forêts, la police judiciaire, l'avocat en charge des dossiers, Interpol
* **Moyen-Ogooué :** le directeur provincial des Eaux et Forêts, le préfet de l’Ogooué et des Lacs, le commandant de la brigade nautique de la gendarmerie, les chefs d’antennes PJ, B2 et gendarmerie, le procureur de la République, le secrétaire en chef du parquet, le doyen des juges du tribunal
* **Ngounié :** le Directeur Provincial des Eaux et Forêts, l’adjoint du chef de cantonnement Eaux et Forêts de Lébamba, les contre-ingérences, la police judiciaire, la gendarmerie, le procureur de la République et ses substituts, des juges du siège, les secrétaires en chef, les vice-présidents du tribunal, un président de chambre de la cour d’appel de Mouila
* **Nyanga :** le directeur des Eaux et Forêts de la Nyanga, les chefs des cantonnements Eaux et Forêts, les préfets, président des conseils départementaux et maires de Mayumba, Mabanda et Moabi
* **Ogooué-Ivindo :** le directeur provincial des Eaux et Forêts, le chef brigade faune, le conservateur de l’Ivindo, le conservateur adjoint de Minkébé, la présidente du tribunal, le procureur de la République, la vice-présidente du tribunal, le juge d’instruction, les substituts du procureur, le chef d’antenne de la Direction Générale des Recherches, le chef de brigade adjoint de la brigade centre de Makokou, le chef d’antenne de la PJ de Makokou, le commissaire de police de Makokou, le chef d’antenne du B2, le commandant de compagnie de gendarmerie de Makokou et le commandant de l’escadron mobile de gendarmerie de Makokou, le préfet du département de l’Ivindo
* **Woleu-Ntem :** le Procureur de la République et ses substituts, le Directeur Provincial des Eaux et Forêts, le commandant de gendarmerie et le colonel de police, le vice-président du tribunal

Au total, au moins 76 rencontres ont été tenues.

# Conclusion

Au cours du mois de décembre 2018, le projet AALF a initié 12 missions d'investigation dans 4 provinces. Ces missions ont permis d'identifier 36 nouveaux trafiquants. Deux opérations ont été réalisées, dans les provinces de l'Estuaire et du Woleu-Ntem qui ont vu l'arrestation de 4 trafiquants de faune. Elles ont abouti à la saisie de 5 pointes d'ivoire d'une masse de 2,96 et 2 peaux de panthère.

Le département juridique a enregistré une condamnation à Libreville. Elle concernait un trafiquant d'ivoire arrêté en possession de 2 pointes d'ivoire. Il a écopé de 6 mois d'emprisonnement fermes, 200 000 FCFA d'amende et de 5 000 000 FCFA de dommages et intérêts. Au moins 8 visites de prison ont été effectuées pour vérifier la présence en cellule de 16 trafiquants.

Les relations avec les autorités gabonaises restent au beau fixe. Au moins 76 rencontres ont été tenues dans 6 provinces.